

voyons, en effet, Gondebaud commencer l'article 1^{er} du titre 28^e de son Code, par ces mots : « Si un Bourguignon ou un Romain, etc. » Dans le traité particulier par lequel fut cédé les pays des Eduens et des Séquanes aux Bourguignons, et dans celui qui, sous Valentinien III, leur procura le pays des Allobroges, il fut réglé que les Bourguignons auraient les deux tiers des terres et des fonds, et que l'autre tiers resterait aux Romains ou anciens habitants. Alors ceux-ci se retirèrent dans les parties du territoire qui leur furent laissées et y fondèrent de nouveaux bourgs ou villages, qui prirent leurs noms ou un nom composé du leur.

Le royaume de Bourgogne finit par la victoire des rois francs, Clotaire et Childeberr, sur Godemar, le dernier des rois bourguignons, vers l'an 533 ou 534, et notre province devint une partie de la France.

Vers le milieu du VI^e siècle, S. Trivier, religieux du monastère de Terouane en Artois, alors Neustrie, vint dans notre province, accompagnant deux jeunes seigneurs du pays qui avaient été faits prisonniers par les troupes de Théodobert, roi d'Austrasie, qui avaient ravagé notre province à leur retour d'une expédition en Italie ; et l'abbé du monastère les avait rachetés. S. Trivier s'établit dans leurs terres, y pratiqua la vie érémitique et y mourut, plein de jours et de vertus. C'est dans sa légende que le pays est appelé pour la première fois du nom de *Dombes*. Mais on croit cette légende postérieure de deux ou trois siècles à St-Trivier.

Ce serait ici l'occasion de discuter l'origine et l'étymologie du nom de Dombes. Mais, malgré nos efforts et nos recherches, malgré que nous ayons consulté tous les auteurs qui ont cherché à traiter cette question, nous n'avons trouvé partout que des conjectures et des définitions hasardées, et l'étymologie et l'origine du nom de Dombes sont encore pour nous une énigme.

